

# Connexion à distance aux réseaux du CHUV ou de l'Université de Lausanne

## Marche à suivre

### INTRODUCTION

Les ressources sous abonnement de la Bibliothèque, habituellement consultables depuis le réseau CHUV et/ou UNIL, peuvent également être consultées hors du réseau institutionnel, par exemple depuis chez soi, grâce à l'infrastructure VPN mise à disposition par ces institutions.

Une fois le VPN installé, configuré et lancé, l'accès aux ressources se fait alors comme lorsque vous êtes au CHUV ou à l'UNIL.

Dans le cas du CHUV il est **impératif de commencer** par s'assurer que votre accès VPN est activé. Pour cela, contactez le service desk (tél. **021/314 61 22**) ou utilisez [admintasks](#).

La Bibliothèque de médecine **n'étant pas responsable** de ces infrastructures, nous vous remercions de contacter les supports techniques respectifs en cas de problèmes ou difficultés quant à l'installation du VPN :

- Service desk CHUV : **021/314 61 22** ou [service.desk@chuv.ch](mailto:service.desk@chuv.ch)
- Helpdesk UNIL : **021 692 22 11** ou [helpdesk@unil.ch](mailto:helpdesk@unil.ch)

### Table des matières

1. VOUS ÊTES AFFILIÉ-E AU CHUV ET DISPOSEZ UNIQUEMENT D'UN LOGIN ET MOT DE PASSE CHUV .....	2
2. VOUS ÊTES AFFILIÉ-E À L'UNIL ET DISPOSEZ UNIQUEMENT D'UN LOGIN ET MOT DE PASSE UNIL .....	2
3. VOUS ÊTES AFFILIÉ-E AUX DEUX INSTITUTIONS (UNIL-CHUV) ET DISPOSEZ D'UN LOGIN ET MOT DE PASSE POUR LES DEUX .....	2

## 1. Vous êtes affilié·e au CHUV et disposez uniquement d'un login et mot de passe CHUV

### Prérequis

1. S'être assuré·e que votre accès VPN soit **activé**. Pour cela contactez le service desk informatique (021 314 61 22 ou à l'adresse [service.desk@chuv.ch](mailto:service.desk@chuv.ch)) ou rendez-vous sur [admintasks](#), onglet *Self Service* puis *Accès distant – VPN (accessible uniquement à l'intérieur du réseau CHUV !)*
2. Avoir activé l'**authentification trustID**

Toute la documentation relative aux accès à distance peut être consultée depuis <https://www.chuv.ch/teletravail>. Cette page nécessite au préalable de **s'identifier** selon les informations disponibles sur l'intranet à cette adresse <https://tribu.chuv.ch/content?UniqueId=c29eab40-76b6-4557-a83e-fc8c744496d6> (**accessible uniquement à l'intérieur du réseau CHUV !**)

En cas de difficultés avec la mise en place du VPN, merci de vous adresser directement au **service informatique du CHUV** au **021 314 61 22** ou à l'adresse [service.desk@chuv.ch](mailto:service.desk@chuv.ch)

## 2. Vous êtes affilié·e à l'UNIL et disposez uniquement d'un login et mot de passe UNIL

Dans ce cas **vous ne pouvez pas** bénéficier d'un accès à distance au réseau du CHUV. La procédure pour l'accès au réseau de l'UNIL est similaire mais ne requiert pas de vérifier au préalable l'activation de l'accès VPN.

L'URL de connexion pour le réseau de l'UNIL est : <https://crypto.unil.ch>

La procédure détaillée se trouve à l'adresse : <https://www.unil.ch/ci/reseau-unil-chez-soi>

Les abonnements aux journaux disponibles pour chacune de ces institutions sont similaires, à quelques exceptions près.

## 3. Vous êtes affilié·e aux deux institutions (UNIL-CHUV) et disposez d'un login et mot de passe pour les deux

Vous pouvez suivre les diverses procédures décrites aux points [1](#) et [2](#) ci-dessus et avoir accès à distance aux deux réseaux (UNIL-CHUV). Si nécessaire vous pouvez créer une seconde connexion dans les paramètres du client VPN, afin de choisir entre une connexion au CHUV ou à l'UNIL.